



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 07 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Valérie ESCOFFIER, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO.

*Excusés : Nathalie COLONEL, Patrick GUIGNIER, Philippe LUYAT, Lucie BALMET
pouvoir donné à Marijane PLEUCHOT, BUCH Emile pouvoir donné à Michel JEANNIN*

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_02_07042025

Objet : Vente de la parcelle AB n° 0695 à Monsieur MENUDIER Grégory

Madame le Maire indique avoir été sollicité par Monsieur MENUDIER afin que la commune lui cède une partie de la parcelle AB n°0683, située à Susville, Le Crey, de 1 are et 97 centiares dont elle est propriétaire car sa haie empiète sur la parcelle susmentionnée.

Après vérification, il a été constaté que la parcelle susmentionnée est une parcelle jouxtant la propriété de Monsieur MENUDIER.

Monsieur MENUDIER en propose l'achat à 1.20 € pour la totalité de la parcelle. Il a été rappelé que les frais de notaire restaient entièrement à la charge de l'acquéreur.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Valide la cession de la parcelle AB n° 0695 aux conditions suivantes :

Désignation	Surface	Classement au PLU	Prix au m ² en €	Prix total en €	Acquéreur
AB 0695 Susville	1a 97ca	Npe	0	1,20	MENUDIER Grégory 1266B route des Maquisards 38350 SUSVILLE

Charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour mener à bien ce dossier et l'autorise à signer tout document y afférent.

Le Secrétaire de séance

Elodie JODAR

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 7 avril 2025.*

Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire

Valérie CHALLON